



INTEGRAL GR 20

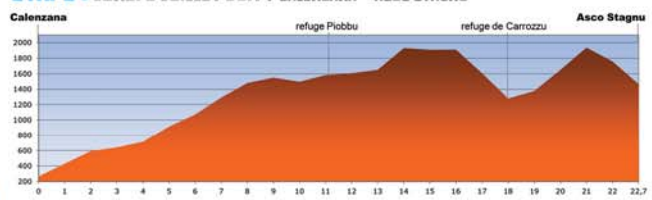
DU 3 AU 8 JUILLET 2017
CALENZANA / CONCA



RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS
WWW.CAP-ORN.ORG

© Grac'la Vallée Cahors - © Photos - Cap'Orn

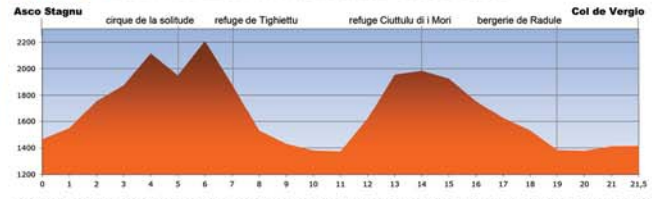
ETAPE 1 LUNDI 3 JUILLET 2017 / CALENZANA - ASCO STAGNU



> 22,7 KM

- > dénivellé positif 3270m
- > dénivellé négatif 2109m
- > altitude maxi 2060m
- > altitude mini 266m

ETAPE 2 MARDI 4 JUILLET 2017 / ASCO STAGNU - COL DE VERGIO



> 21,5 KM

- > dénivellé positif 2074m
- > dénivellé négatif 2085m
- > altitude maxi 2210m
- > altitude mini 1371m

ETAPE 3 MERCREDI 5 JUILLET 2017 / COL DE VERGIO - VIZZAVONA



> 43 KM

- > dénivellé positif 3178m
- > dénivellé négatif 3666m
- > altitude maxi 2232m
- > altitude mini 924m

ETAPE 4 JEUDI 6 JUILLET 2017 / VIZZAVONA - COZZANO



> 45,4 KM

- > dénivellé positif 3598m
- > dénivellé négatif 3410m
- > altitude maxi 1995m
- > altitude mini 731m

ETAPE 5 VENDREDI 7 JUILLET 2017 / COZZANO - BAVELLA



> 28 KM

- > dénivellé positif 2534m
- > dénivellé négatif 2058m
- > altitude maxi 2121m
- > altitude mini 731m

ETAPE 6 SAMEDI 8 JUILLET 2017 / BAVELLA - CONCA



> 18 KM

- > dénivellé positif 789m
- > dénivellé négatif 1773m
- > altitude maxi 1218m
- > altitude mini 233m

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

A renvoyer à l'association Cap'Orn
198, rue du muguet - 46000 CAHORS
avant le 30 avril 2017 (clôture des inscriptions)
LIMITE À 25 PARTICIPANTS MAXIMUM
avec un minimum de 10 pour sa réalisation

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : _____
E-mail : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____
Sexe : Féminin Masculin
Pays : _____
Nationalité : _____
Références sportives (épreuves auxquelles vous avez participé et classement) : _____

Taille textile : S M L XL XXL

Certificat médical
Il vous sera adressé suite à la réception de votre bulletin d'inscription un certificat médical type (établi par l'équipe médicale encadrant la randonnée sportive) que vous devrez faire compléter et signer par un médecin du sport. Votre inscription sera considérée comme définitive dès son retour.

Assurance
L'organisateur est couvert par une police responsabilité civile, il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

Paiement
A l'ordre de Cap'Orn, il se fera par l'envoi de deux chèques accompagnant le bulletin de participation. Le premier (500€) considéré comme acompte (non remboursable) sera encaissé dès réception. Le second (750€) sera mis en banque le 15 mai 2017. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Couverture photo, télévision et droits
Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant L'INTEGRAL DU GR20, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Quant aux professionnels audiovisuels, ceux-ci doivent obtenir leur accréditation auprès de l'organisation.

Je m'engage à avoir pris connaissance du règlement, y souscrire et dégage la responsabilité des organisateurs de tout accident qui pourrait affecter ma santé du fait de mon effort.

Date : ____ / ____ / ____ Signature : _____